

NOTAIRES

CHRISTINE ADRIANI-RICQ
MAXIME SONNEVILLE
QUENTIN VERKINDEREN
Isabelle WAGNER
Nora GHENAIM-RENE-BOIS
Hélène LAMARA

www.aeronot.notaires.fr

Je, soussigné, Maxime SONNEVILLE, notaire associé, au sein de la société AERONOT, société par actions simplifiée dont le siège est à Dammartin-en-Goële 77230, 2 rue Françoise Dolto, identifiée au SIREN sous le numéro 877773143, et immatriculée au RCS de Meaux, titulaire d'offices notariaux,

Certifie et atteste que,

La société dénommée DATA HILLS, société civile immobilière au capital de 200.000,00€, dont le siège est Paris 1^{er} arrondissement, 22 place Vendôme, identifiée au SIREN sous le numéro 891559189 et immatriculée au RCS de Paris, représentée par : Monsieur Philippe JOURNO, Président de société et Monsieur Bruno QUATRUCCI, Président de société DATA HILLS.

Est ACQUEREUR de deux tenements fonciers sis à Aulnay-Sous-Bois (93600), savoir :

- *Article 1: Un terrain d'une superficie d'environ 54.547 m² sur lequel sont édifiés deux bâtiments, à distraire d'une plus grande parcelle cadastrée section DI numéro 55, lieudit Le haut d'Aulnay, d'une contenance totale de 55ha 58a 95ca.*
- *Article 2: Un terrain d'une superficie d'environ 66.639 m² sur lequel sont édifiés trois bâtiments, à distraire d'une plus grande parcelle cadastrée section DI numéro 55, lieudit Le Haut d'Aulnay, d'une contenance totale de 55ha 58a 95ca.*

46 rue du Plessis
77178 SAINT PATHUS

Téléphone : 01 83 38 68 30

Parking clientèle

2 rue Françoise Dolto
CS 30109
77231 DAMMARTIN-EN-GOELE cedex

Téléphone 01 60 03 84 50
E-mail : office@aeronot.notaires.fr

Parking clientèle

4 rue de la Charrue
(Face à la gare)
93380 LOUVRES

Téléphone : 01 83 93 73 43

Parking Auchan gratuit à 50 mètres

PAR :

L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE DE FRANCE, représenté par Monsieur Gilles BOUVELOT, agissant en sa qualité de Directeur Général de l'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE DE FRANCE, domicilié es qualité au siège dudit Etablissement,

Par suite de la signature, en date du 21 mars 2022, d'un acte authentique contenant promesse synallagmatique de vente, sous diverses conditions suspensives, dont le terme prévisionnel est fixé savoir,

- *Pour l'article 1 : au 31 décembre 2025*
- *Pour l'article 2 : au 31 décembre 2028.*

La présente attestation est établie pour servir et faire valoir ce que de droit,

*A Dammartin-En-Goële,
Le 5 novembre 2024*

Maxime SONNEVILLE

